

indistinctement de rythmes binaires et de rythmes ternaires : et c'est le cas pour le chant grégorien et pour la poésie.

La succession mesurée des rythmes, ou — par hypallage — le *rythme mesuré*, est celui auquel s'astreignent les musiciens. Dans leurs compositions, les phrases et les membres de phrases se développent selon des règles constantes : le nombre et la contexture des rythmes sont fixes ; commencé avec une mesure binaire ou ternaire, un morceau devra généralement se continuer dans le même mouvement.

Le chant grégorien, au contraire, fait entrer dans ses mélodies, au gré et selon l'inspiration du compositeur, les rythmes binaires et les rythmes ternaires ; la longueur des phrases et leur contexture ne dépendent que du texte liturgique et du goût de l'artiste : cette succession libre et harmonieuse est appelée *rythme libre*.

Enfin, tenant le milieu entre la musique et le plain-chant, astreinte à conserver une longueur déterminée à ses phrases — vers et strophe — mais libre de les composer à son gré, la poésie nous présente un rythme mixte qui n'a point reçu de nom spécial et que nous appellerons *rythme poétique*<sup>1</sup>.

## § 2. DE LA FORMATION DU RYTHME POÉTIQUE

Passons à la seconde des questions préliminaires et voyons quels sont les éléments du langage qui fournissent les sons, dont la diversité et la succession régulière forment, avons-nous dit, le rythme.

Ici encore, je dois supposer connues certaines notions non plus musicales, mais prosodiques. Les données que j'essaie de résumer sont si complexes, en effet, et touchent à tant de choses, que cet article excéderait de beaucoup les dimensions licites, s'il lui fallait entrer dans leur détail. Déjà je voudrais être au cœur de

---

1 — En latin et en grec, n'en déplaise à Bescherelle, on trouve les deux rythmes : le mesuré dans les vers syllabiques à forme fixe, *asclépiade*, *saphique*, etc... et le mixte dans les vers métriques, *hexamètre*, *pentamètre*.